

Didier Lockwood, vice-président du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle : « Artistes et enseignants doivent apprendre à travailler ensemble »



Violoniste de jazz, compositeur reconnu, peintre à ses heures perdues, Didier Lockwood est aussi un passionné de pédagogie. En 1977, le fils d'instituteur professeur de musique classique a créé à Dammary-les-Lys sa propre école de formation musicale. On y enseigne le jazz, l'improvisation et les musiques populaires actuelles. Il intervient aussi, fréquemment et avec plaisir, dans des établissements scolaires. Ce parcours le désignait particulièrement pour assumer la vice-présidence du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle créé en octobre 2005 par Gilles de Robien et Renaud Donnedieu de Vabres. Son plus cher désir ? Réconcilier éducation et création. Il s'en explique avec passion.

Le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle, dont vous êtes le vice-président, doit rendre son premier rapport à la fin janvier 2007. Quelles ont été vos priorités pour cette première année de travail ?

Le Haut Conseil a été créé en octobre 2005. Notre lettre de mission, signée par les ministres Gilles de Robien et Renaud Donnedieu de Vabres, nous fixait quatre orientations de travail : réaliser un état des lieux des initiatives et des attentes des différents acteurs concernés ; examiner les conditions de mise en œuvre d'une politique territoriale pour les arts et la culture ; s'intéresser à la vie culturelle des étudiants et à la place de l'éducation artistique et culturelle dans la formation des élèves ; enfin, s'interroger sur l'importance croissante des nouveaux vecteurs culturels.

La lettre de mission nous laissait une certaine liberté pour nous organiser et notre priorité a été de participer à la construction du socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser. Nous avons là une occasion unique de faire reconnaître l'importance des disciplines du sensible à côté de celles du sens. Nous avons prôné la transversalité de cet enseignement à travers celui des autres disciplines. Cette approche a été prise en compte dans la définition du socle avec l'appui, déterminant, de Gilles de Robien.

Ce positionnement réalisé, nous avons commencé notre travail proprement dit en nous lançant dans l'audit.

Pourquoi est-il important que l'éducation artistique et culturelle soit prise en compte dans le socle commun de connaissances et de compétences que doivent maîtriser les jeunes élèves à la fin de la scolarité obligatoire ?

Parce que, pour se construire, il est tout aussi important d'apprendre à voir, à entendre et à ressentir que d'apprendre à lire et à écrire. Développer le goût le plus tôt possible chez les gens c'est développer leur sens critique, leur conscience individuelle. C'est aussi découvrir l'importance de l'écoute de l'autre, du partage, de la tolérance. Autant d'acquis indispensables pour faire vivre une réelle démocratie.

Au plan scolaire, l'éducation artistique et culturelle peut contribuer efficacement à la recherche de l'égalité des chances. Certains élèves sont plus à l'aise dans leurs apprentissages avec les disciplines du sensible. Revaloriser celles-ci les aidera. Un enfant qui apprend à créer, découvre son potentiel, apprend à s'accepter, gagne confiance en lui-même. Cela ne peut que favoriser les autres

apprentissages. C'est particulièrement vrai et largement constaté pour les élèves en difficulté. L'éducation artistique et culturelle est comme une médecine de l'âme. Pour avoir beaucoup travaillé avec des adolescents en perte d'identité, je suis convaincu qu'une pratique artistique peut aider à sauver des gamins.

C'est aussi un apport à la maîtrise des compétences relationnelles et civiques que les jeunes doivent atteindre. Surtout si on insiste sur la pratique plus que sur le savoir, sur l'éducation plus que sur l'enseignement. C'est par la pratique artistique ou culturelle que l'on crée du lien social ou que l'on aide un jeune à s'insérer.

Quelle est votre méthode de travail ?

Nous procédons pour tout en trois temps : audition, synthèse, propositions.

L'éducation artistique et culturelle est sous la responsabilité conjointe de deux ministères. Quelle situation avez-vous trouvée à l'échelon national comme sur le terrain ? Avez-vous eu de bonnes ou de mauvaises surprises ?

J'ai surtout apprécié, le rythme et la qualité du travail de réflexion et d'analyse qui se sont affirmés dès le départ. Les membres du Haut Conseil ont certes des expériences différentes, des statuts divers mais cette composition en apparence disparate est très vite devenue un atout et même s'est harmonisée dès lors qu'il a été établi que chacun était là pour clarifier la situation de l'éducation artistique et non pour défendre une chapelle.

Quels devraient être les objectifs d'une politique d'éducation artistique et culturelle. S'agit-il d'éveiller les esprits ? De former des amateurs éclairés ? De susciter et former des artistes ? À quelles conditions ?

Avant toute chose, il s'agit de lutter contre la fracture culturelle qui ferait que certains n'auraient accès qu'à une production commerciale ou industrielle diffusée par les médias, tandis qu'un nombre limité, possédant les clés, sensibilisé par l'environnement familial, accéderait à la compréhension des œuvres, voire à la création. Il faut trouver une voie entre l'élitisme et le populisme.

L'établissement scolaire est peut-être aujourd'hui le dernier îlot de résistance à la culture marchande, le lieu où l'on peut encore offrir à tous les publics une approche désintéressée de la culture, des différents types d'expression artistique. Pour que cela soit vraiment, l'Éducation nationale doit assouplir ses règles d'accueil, enseignants et artistes doivent apprendre à travailler ensemble.